

# NUMERO 46.

## JOURNAL GÉNÉRAL DE L'EUROPE.

JEUDI 16 AVRIL 1789.

*FRANCE Détails nécessaires de l'émeute arrivée à Aix ; Précautions prise par le gouvernement , pour prévenir une cherté ultérieure ; Autres précautions par quelques parlemens ; Singulier projet de M. de Calonne ; Election des députés retardée à Paris.*

De la cruelle faim le besoin consumant  
Fait expirer en eux tout autre sentiment.

V O L T A I R E .

Puisque les émeutes occasionnées par la disette des grains partagent pour le moment en France, l'intérêt que fixoit exclusivement la prochaine tenue des Etats-généraux ; puisque ces scènes fâcheuses remplissent aujourd'hui les nouvelles que nous recevons de la capitale & des provinces de ce royaume, il faut bien y revenir. L'insurrection du peuple de Provence a fait tout une vive sensation, & on en a parlé fort diversement. Cependant toutes les relations conviennent en un point ; c'est que la fureur avec laquelle le peuple s'est porté à l'hôtel-de-ville d'Aix, pour y demander la diminution du prix du pain, a été sans égale. M. de Caraman fit avancer un détachement de cinquante hommes pour dissiper les mutins, & les troupes se virent contraintes de faire feu, mais c'étoit à poudre seulement ; alors les plus séditieux allèrent s'armer de pierres & de pistolets avec lesquels ils revinrent à la charge, & ils tuerent deux soldats, plusieurs autres furent blessés. Cependant le peuple se repandit dans la ville, & alla piller quelques greniers. Le 26, la fermentation étant un peu apaisée par les soins du commandant de l'archevêque & du parlement, un nombre considérable de possédans fiefs se rassembla, & fit un arrêté, par lequel cette partie de la noblesse renonce à toute exemption pécuniaire sur l'impôt. Cet arrêté

TOME II.

X

fut aussitôt affiché par-tout , le parlement se rassembla , & fit un pareil arrêté , par lequel il renonce non-seulement à toute exemption , mais même à une somme annuelle de 40 mille livres payée par la province. La chambre des comptes en fit autant. Les consuls avoient déjà arrêté que le prix du pain seroit diminué , & M. l'archevêque ayant mandé les principaux marchands de bled , se rendit garant envers eux d'une somme de cent mille livres en indemnité de la perte qu'ils feroient en donnant le bled à un prix modéré. Ce concours si honorable de toutes les volontés pour ramener la tranquillité publique eut le plus rapide succès , & à l'effervescence extrême succéda une bruyante joye. M. l'archevêque célébra cet heureux événement dans sa cathédrale par un *Te Deum* , toute la ville y assista , & le peuple chargé de la garde de la ville conjointement avec la noblesse qui s'est fait un honneur de servir dans la milice bourgeoise , porta à la cathédrale deux nouveaux drapeaux qui furent benis par l'archevêque. Sur l'un de ces drapeaux on avoit peint en faisceau une crosse , une épée & une charrue , pour exprimer l'heureuse harmonie rétablie entre les trois ordres. M. l'archevêque prononça dans cette occasion un discours touchant , qui non-seulement arracha des larmes aux assistants , mais qui produisit un effet inattendu ; ce fut que le même jour ceux qui avoient pillé des grains la veille , les rapportèrent à l'hôtel de ville.

Sur tous ces points , il n'y a guere de variation. Mais il n'en est pas de même , pour savoir à qui l'on doit imputer la premiere faute de ce soulèvement. Les officiers municipaux accusent la bourgeoisie de toutes les violences qui ont été commises ; la bourgeoisie à son tour en rejette le blâme sur les officiers municipaux , notamment le sieur Lafare , chevalier de St-Louis & premier consul , qui s'oublia au point de braver le peuple , quand les clameurs ne faisoient que commencer , de répondre à une femme qui demandoit du pain , *que la fiente de ses chevaux étoit trop bonne pour ses pareils* , enfin qui , lorsque ce propos eut enflammé davantage les esprits , ordonna de faire feu sur la populace. C'est ce que viennent d'exposer les principaux citoyens de cette ville , dans un procès-verbal de toute cette desagréable affaire qu'ils ont adressé à Mrs. Necker , de Villedeuil , &

le prince Beauveau. Nous n'en rapporterons que la conclusion.

» Tels sont les faits qui se sont passés le mercredi 25 du mois de mars. Le même jour, pour la sûreté publique, M. le Comte de Caraman mit à chaque porte de la ville un piquet de douze soldats. M. le Comte de Mirabeau, qui a la confiance du Tiers-Etat de Provence, étoit à Marseille; il fut bientôt instruit de ce désastre, son premier soin fut de voler au secours de ses concitoyens; il arriva le jeudi matin 26 à trois heures; il eut une entrevue avec M. de Caraman, pour se concerter sur les moyens à prendre. M. de Caraman, qui connoît tout le dévouement des Provençaux pour M. le comte de Mirabeau, remit à ce gentil-homme la police intérieure, & le laissa maître absolu. M. de Mirabeau convaincu, d'après le rapport unanime des faits, que cette émeute n'étoit pas l'ouvrage des habitans, encore moins du peuple, confia sur le champ la garde de la ville à la milice bourgeoise. Chacun s'empressa d'obéir à ses ordres; & dans moins d'une heure la troupe réglée eut remis à la milice bourgeoise tous les postes qui lui étoient confiés. M. le comte de Mirabeau monta à cheval pour les visiter, & pour donner aux capitaines de garde les ordres de M. de Caraman; il recommanda la paix & l'union; il assura le peuple que ses ennemis seuls pouvoient profiter de sa division, & qu'il falloit tout attendre de la bonté du roi, ainsi que des intentions bienfaisantes de ses ministres. Les payfans eux-mêmes, s'offrirent pour prêter main-forte à la garde bourgeoise; ils improuèrent hautement l'émeute de la veille, & déclarèrent n'y avoir aucune part. Plusieurs gentilshommes se mêlèrent avec la bourgeoisie pour garder la ville: il regna enfin dans la journée du 26 le plus grand calme.

» Dans la matinée on avoit fait publier à son de trompe, que les personnes qui avoient pris du bled au-delà de ce qui étoit nécessaire à leur provision, le portassent au marché: cela fut exécuté; & même le peuple honnête, qui n'avoit pris du grain que pour se préserver de la famine dont le menaçoit ce pillage, promit sur le champ de le rendre sur la seule promesse

de n'être point recherché. M. de Mirabeau leur promit toute sorte de sûreté, & soit dans la journée du 26, soit dans la nuit du 26 au 27, & dans le courant d'aujourd'hui, la milice bourgeoise a principalement été occupée à faire charier aux greniers les grains restitués. En l'Etat, il y a plus de la moitié du grain rendu ; il en rentre à chaque instant ; & nous croyons même pouvoir assurer qu'il n'y aura de perdu que le bled qui s'est répandu dans le moment du désordre.

„ Le peuple est consterné d'un événement, à raison duquel les personnes intéressées à perpétuer les abus, & à contrarier les intentions de sa majesté, peuvent donner des impressions fâcheuses, contre lui. Pour prévenir ce mal, qu'il a tout lieu de craindre, il courut en foule chez M. le comte de Caraman, pour le conjurer de faire un exemple des mutins qui avoient été emprisonnés. M. le commandant l'assura qu'il seroient jugés prévôtalement ; mais M. le Prévôt a reconnu son incompetence, d'après les articles 6 & 16 de la déclaration du 5 février 1731. Tous les bons citoyens espèrent en conséquence que le parlement prendra connoissance de cette affaire, comme il a connu de l'émeute arrivée à Manosque ; & que de l'information il résultera la vérité des faits ci-dessus, c'est-à-dire, que les habitans d'Aix & le peuple n'ont aucune part à l'émeute du 25 ; & que le sieur de Lafare l'a seul occasionnée, en provoquant quelques crocheteurs & une troupe de femmes qui, dans le principe, n'étoient devant l'hôtel de-ville que par curiosité. Nous avons même lieu d'espérer que le parlement rendra lui-même hommage à la vérité, puisqu'il s'est empressé de députer au roi fix de ses membres, & que même tous ses députés sont partis. Le public a conçu quelques alarmes sur ce départ précipité. Le bruit s'est répandu, que le parlement vouloit inculper auprès de sa majesté la conduite de M. de Caraman & de M. Mirabeau, & justifier le sieur de Lafare : nous ne saurions ajouter foi à une pareille calomnie. Et comment une compagnie souveraine, instruite des détails de localité, pourroit-elle, en justifiant le coupable, accuser les deux seules personnes auxquelles la ville d'Aix est redevable de sa tranquillité ?

„ Tels sont les faits qui se sont passés les 25 & 26 du présent mois, dont nous avons cru devoir dresser procès-verbal, pour l'adresser aux ministres de sa majesté, à l'effet de les instruire de la vérité, & de les prévenir contre tout exposé inexact, ou exagéré, que pourroient faire les personnes intéressées à empêcher la régénération de l'État, & qui voudroient alarmer le gouvernement, & pour être la vérité que l'inconduite seule du sieur de Lafare a occasionné l'émeute du 25, nous vous sommes souffignés.

„ Et avant signer, divers citoyens, témoins des faits qui se sont passés dans la ville, le 25 & le 26, & dont il est fait mention dans le verbal ci-dessus, ont voulu joindre leur signature à la nôtre. „

Il convient d'ajouter ici que l'attention du ministère s'est dirigée depuis assez long-tems vers un approvisionnement de grains & de farine chez l'étranger. La fameuse grêle du mois de juillet dernier, la rigueur excessive de l'hyver ont excité la prévoyance; & si des vents contraires n'avoient retenu en mer les bâtimens Américains qui apportent des grains en France, les approvisionnemens seroient déjà complets par-tout. 4 bâtimens Américains sont cependant arrivés au Havre, d'où on fait circuler les grains qu'ils ont apporté, dans les provinces qui en ont le plus besoin, & on attend de jour en jour d'autres bâtimens avec de pareilles cargaisons.

Le trois du mois de mars, S. E. Mgr. le cardinal de Bernis demanda au pape l'extraction pour la Provence de 30 mille rubbio de grains. ( Le rubio est une mesure du poids environ de 500 livres. ) Dès le lendemain le chirographe de S. S. le fit expedier, & on attend incessamment à Marseille, ce riche convoi, de sorte que sous très peu de tems les spéculations intéressées des acapareurs de grains se trouveront deconcertées, & ce sera à leur tour de crier contre l'importation des grains qui en fera baisser le prix.

Le 4 de ce mois, le parlement de Paris a fait aussi un arrêté par lequel il a chargé M. le premier président de porter à S. M. les renseignemens pris par les substituts de M. le procureur-général dans le ressort sur l'état des grains qui s'y trouvent, & pour représen-

ter au roi, s'il ne conviendrait pas de peser dans sa sagesse quelques modifications à faire à la loi qui a permis indéfiniment de verser des grains d'une province à l'autre. On apprend de Besançon que le parlement de Franche-Comté a défendu par arrêt l'exportation de la province, & les lettres de la même ville portent que le peuple, sur le soupçon que quelques particuliers avoient chez eux des amas de grains, est allé piller leurs greniers, & a fait apporter le bled qu'il a trouvé à la halle. Dans ce tumulte M. de Langerons commandant a établi par-tout des patrouilles qui ont retabli le calme, & sur le bruit que les gens de la campagne alloient arriver, on a fait fermer les portes de la ville. Le bruit s'est répandu en même tems qu'il a été donné ordre de retenir à Gray une quantité considérable de grains qui alloient être embarqués sur la Saone, & ce bruit a contribué à apaiser la fermentation.

On écrit de Bailleul en Flandre que le 31 mars M. de Calonne est arrivé dans ce bailliage, après avoir débarqué d'un Yacht qui l'a conduit à Dunkerque. A peine la noblesse a-t-elle su son arrivée, & les motifs de sa venue qui étoit de se faire élire député dans ce bailliage aux Etats-généraux, quelle a témoigné son déplaisir de cette démarche; le tiers-Etat a murmuré plus hautement, de sorte que le commandant a cru devoir avertir l'ex-ministre du danger auquel l'exposoit sa démarche, & on assure qu'il s'est éloigné sur le champ. Les uns croient qu'il s'est embarqué, les autres assurent qu'il s'est retiré à Poperingue sur le territoire de l'Empereur, où il attend le succès des procurations qu'un M. Langlois Descoubek subdelegué de Flandres, s'étoit menagé pour l'ex-ministre. Quoiqu'il en soit, cette démarche de la part est regardée au moins comme extraordinaire, & on assure que la noblesse du bailliage de Bailleul en a été si fort surprise qu'elle a député à Versailles M. le Marquis d'Etiquelbeck & M. le comte d'Estrang pour en informer la cour.

La décision du conseil en faveur du prévôt de Paris a donné lieu à une protestation de la part de l'hôtel-de-ville, & M. le prévôt des Marchands a offert sa démis-

tion qui n'a pas été acceptée. On ajoute que M. le procureur du roi de la ville a observé que les droits de la municipalité ayant été expressement réservés par S. M. dans le règlement, il conviendrait peut-être de s'y conformer entièrement dans la circonstance actuelle.

Tout Paris veut que la semaine dernière M. de Machault ait été consulté sur les affaires actuelles, & sur la part qu'il pourroit y prendre. Les versions de ce fait sont si variées, que nous n'en adopterons aucune, pas même celle qui dit que ce vieillard de 84 ans a fort insisté sur le danger de faire quelque changement dans l'administration actuelle. Il ne s'agissoit de rien moins, ajoute-t-on, que de le nommer premier ministre.

*GUERRE DU LEVANT : Quand il est probable que commencera la campagne ; Division du commandement chez les Autrichiens ; Grande nouvelle fort incertaine.*

Plusieurs causes ont contribué, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, à arrêter l'ouverture de la campagne contre les Turcs. Les chemins rendus de nouveau impraticables par les neiges tombées dans les premiers jours de mars, l'Empereur éprouvant quelques dérangemens dans sa santé, le maréchal Laudon obligé de garder souvent le lit à cause de ses attaques fréquentes de goutte, il n'en falloit pas davantage pour différer des opérations, dont l'œil vigilant du maître, dont le génie actif d'un guerrier aussi habile & aussi heureux que Laudon peuvent hâter le succès. Le maréchal Haddick seul n'a pas cessé, malgré son grand âge, de jouer d'une santé ferme & vigoureuse. Seul en état de se donner du mouvement, on le voyoit passer alternativement du cabinet de S. M. I. auprès du maréchal Laudon, pour prendre & communiquer les plans combinés relativement à la campagne. Mais enfin la santé de ce dernier s'étant raffermie avec le retour du printemps, son départ pour l'armée ainsi que celui du maréchal Haddick, n'ont pas dû tarder plus longtems, & l'on presume qu'il a eu lieu le 10 ou le 12 de ce mois. Il est très-certain qu'ils partagent le commandement général de toutes les troupes Autrichiennes employées contre les Turcs, avec un pouvoir indéfini d'agir selon les cir-

confiances. Toutes ces troupes, quoiqu'en differens corps, ne forment cependant que deux grandes armées, l'une en deçà, l'autre au-delà du Danube. Ainsi M. Laudon a le suprême commandement en Dalmatie, en Croatie & en Esclavonie; & M. de Haddick, en Sirmie, dans le Bannat & en Transilvanie. Lorsque ce dernier demanda à S. M. le plan des opérations militaires, l'Empereur lui remit deux rouleaux de cartes, en lui disant : „ Voilà les plans qui n'ont pas été entièrement exécutés, & voici celui que vous m'avez donné ne vous-même. Choisissez, je vous donne tout pouvoir & toute liberté de suivre celui qui conviendra le mieux selon les circonstances. “ Du reste, on se promet des succès d'autant plus heureux durant la campagne qui va s'ouvrir, qu'outre les rares talens de ces deux généraux en chef, il regne entr'eux la plus grande harmonie. On en a eu une preuve sensible dans le choix qu'ils ont fait de leurs aides-de-camp; le maréchal Laudon a pris en cette qualité le fils du maréchal Haddick, & celui-ci, le neveu de M. de Laudon.

Il n'y a donc plus de doute qu'on ne voye la campagne s'ouvrir incessamment; & toutes les espérances de paix sont évanouies pour cette année. Il n'en est pas moins certain qu'il y a eu quelques avances de faites à cet égard, sur-tout depuis que la perte d'Oczakow avoit donné lieu de croire que la Porte-Ottomane seroit abattue, & se prêteroit moins difficilement aux conditions des deux cours impériales. Mais les dernières lettres reçues directement de Constantinople, ainsi que celles de Vienne du 4 courant, s'accordent à dire que le Divan a rejeté toute proposition d'accommodement, & que les préparatifs de guerre n'ont jamais été plus animés qu'ils ne le sont aujourd'hui dans tout l'empire Turc. On assuroit cependant que le pacha de Belgrade étoit convenu avec le corps de troupe qui est en Sirmie d'un nouvel armistice de six semaines; mais en supposant cette nouvelle vraie, il n'en faudroit rien conclure d'avantageux pour la paix, cet armistice n'ayant d'autre but que de s'épargner mutuellement des frais, des travaux & des allarmes inutiles. Il cessera d'ailleurs à la fin de ce mois, & par conséquent ne retardera en rien les opérations, qu'il seroit difficile de commencer avant cette époque avec avantage.

La fanté de l'Empereur n'y opposera pas non plus à ce qu'on espere, d'obstacles ulterieurs. La dernière allarme que nous avons eue à ce sujet, s'est totalement dissipée ; & l'on a tout lieu de la regarder comme une crise heureuse, qui mettra fin aux incommodités continues dont S. M. a eu à souffrir depuis six mois. Mais pour ne plus être exposé à de semblables inquiétudes, il faudroit peut-être que ce prince pût se dispenser d'affronter les fatigues de la guerre, & l'insalubrité du climat. Il est malheureusement fort à craindre qu'on ne puisse obtenir ce sacrifice de son impatiente activité ; & S. M. est à peine retablie de la dernière crise, que déjà elle parle de son départ prochain, sinon pour l'armée, du moins pour Bude ou quelque autre place de la Hongrie, où elle puisse être plus à portée du théâtre des hostilités.

Cette ardeur est d'autant plus vive, qu'il y a tout lieu d'espérer une campagne brillante, & une suite de succès. Nous croyons cependant que c'en est un prématuré que la conquête de Bucharest, dont il est fait mention dans les lettres les plus récentes de la Transilvanie & des frontieres du Bannat. A les en croire, un corps combiné de Russes & d'Autrichiens s'est avancé inopinément vers cette place, que défendoit cependant le prince Maurojeni en personne, à la tête d'une armée assez forte. Il attendit les troupes alliées de pied ferme, & parut d'abord faire bonne contenance ; mais bientôt il ne put résister à une discipline supérieure, il lâcha le pied, & laissa par sa fuite la capitale de la Valachie à la merci des vainqueurs qui s'en emparerent. Voilà du moins ce qu'on raconte ; mais ce que nous sommes bien éloignés de garantir. Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'on est plus avancé dans cette partie du théâtre de la guerre, qu'en Hongrie & en Croatie, puisque déjà les troupes y ont pris la garde des postes, & que d'autres sont sous les tentes. Cette précaution y étoit à la vérité plus nécessaire, à cause que la majeure partie des forces Ottomanes se trouve concentrée de ce côté, & qu'on imagine que le grand-visir avec le gros de l'armée n'en est pas lui-même fort éloigné.

**GRANDE-BRÉTAGNE** : *Semble se préparer à une diversion en faveur des Turcs ; Fêtes à Londres pour le rétablissement du roi ; le parlement menacé d'une dissolution.*

Mais nous avons fait entendre l'ordinaire dernier, qu'une puissante diversion se préparoit, pour contrebalancer les opérations des deux cours Impériales, & arrêter leurs progrès. C'est l'Angleterre & la Prusse qui sont à la tête de cette formidable opposition, & il est ouvertement question d'une quintuple alliance entre ces deux puissances & la Pologne, la Suede & la Hollande. » On ne peut point supposer, lit-on dans » les lettres de Londres du 9, que la Prusse reste inactive, si la Russie & l'Autriche perseverent dans » leurs projets de conquêtes sur les Turcs. Toutes » les puissances, mais sur-tout ce pays & le notre » sont intéressées à empêcher que ces deux empires, » déjà si puissans & si étendus, prennent de nouveaux » accroissemens. La liberté de l'Allemagne seroit en » danger ; l'équilibre de l'Europe seroit rompu ; le » commerce & les richesses du Levant passeroient de » nos mains dans celles des Russes & des Autrichiens, & qui fait, si plus entreprenans que les Turcs, » ils ne pousseroient pas leurs vues jusqu'à s'ouvrir » une nouvelle route aux Indes, & nous rivaliser encore dans ces riches contrées. Ces craintes ont été » généralement senties & partagées par tout ce qu'il » y a de gens éclairés ; & l'on a pu remarquer sans » ambiguïté, lors de la fameuse discussion du bill de régence, qu'à cet égard le parti de l'opposition coincidoit parfaitement avec les vues des ministres de S. M. Aussi approuve-t-on en entier les traités conclus avec la Hollande & la Prusse, comme l'on approuvera également les mesures que l'on prend pour soutenir efficacement nos alliés dans le continent. » Ces mesures sont entr'autres une augmentation » considérable dans les matelots employés à la marine royale, de forts approvisionnemens de vivres, » & l'équipement d'un certain nombre de vaisseaux » qui se fait avec célérité. Ce fut pour ces divers objets que le bureau de l'amirauté s'est assemblé plusieurs fois extraordinairement depuis quelques jours ;

„ & lundi dernier euore on y a décidé que des or-  
 „ dres seront donnés incessamment pour équiper 3  
 „ autres vaisseaux de 44 canons & 2 frégates de 32.  
 „ Cependant plusieurs personnes n'attribuent ces ar-  
 „ memens qu'à une simple précaution ; & elles ajou-  
 „ tent que les bâtimens destinés pour la Baltique n'au-  
 „ ront d'autre objet que de protéger le commerce Bri-  
 „ tannique dans cette mer. Malgré cela la supériorité  
 „ décidée des deux cours impériales sur le Turc ,  
 „ d'une part , & de l'autre les troubles du Nord &  
 „ leur incroyable vivacité , accrue encore par l'in-  
 „ cendie préméditée des vaisseaux Russes & Danois ,  
 „ ne permettent pas de douter qu'il ne nous faille bien-  
 „ tôt renoncer à rester neutres dans ces querelles , que  
 „ peut-être nous avons allumés. ,.

Au reste , dans l'agitation actuelle des opinions po-  
 litiques de l'Europe , il convient tellement de se dé-  
 fier des rapports opposés , que la vérité même peut  
 échapper à celui qui adopteroit un juste milieu entre  
 les récits des partis contraires. Il en est des grandes  
 & chaudes discussions de la politique , comme des que-  
 relles particulières des corps , des sociétés , des indi-  
 vidus aigris par une controverse d'intérêts. Chaque  
 parti exagère ses moyens , ravale ceux du parti op-  
 posé , & dans la chaleur des débats , la justice & la  
 vérité sont écartées avec une attention , dont les com-  
 battans eux-mêmes finissent par s'étonner , lorsque la  
 raison a enfin ramené le calme.

Les affaires du continent se trouvant ainsi très com-  
 pliquées , & intimement liées d'ailleurs avec celles de  
 la Grande-Bretagne , elles ont remplacé tout l'intérêt  
 qu'on prenoit , il y a deux mois , aux nouvelles inté-  
 rieures de cette île. Ces nouvelles en effet sont aujourd'hui  
 très-bornées & peu importantes. La cour & la  
 ville font leur grande occupation des fêtes & réjouif-  
 sances , soit publiques , soit particulières , qui ont été  
 données à l'occasion du rétablissement de S. M. Il s'en  
 est donné une très-brillante , le 3 de ce mois , au palais  
 de la reine à Windsor ; & il s'en prépare une autre plus  
 solennelle & plus magnifique encore pour le 23. Ce jour  
 est décidément fixé pour l'entrée publique du roi dans  
 la cité & à St. Paul ; & il a même été rendu à ce sujet

une proclamation royale ; elle porte en substance que l'archevêque de Cantorbery composera une prière qui sera adressée à toutes les églises de l'Angleterre, & que le jeudi 23 avril, sera chommé universellement dans tout le royaume. Les deux chambres du parlement, dans la dernière séance qu'elles ont tenue le 8 de ce mois, avant leurs vacances de Pâques, ont même déjà pris des mesures, relativement à l'ordre, qu'elles observeront dans cette auguste cérémonie. Le même jour, le bill de M. Fox pour la révocation de la taxe sur les boutiques a été lu pour la 3<sup>me</sup>. fois & agréé par les communes, après avoir été la veille examiné en comité ; puis il fut envoyé à la chambre-haute qui en fit faire aussi une première lecture. Une commission est venue ensuite donner la sanction royale au bill de la taxe sur les terres, à celui de la Drèche, ainsi qu'à plusieurs autres bills particuliers, après quoi les deux chambres se sont ajournées respectivement au 20 de ce mois.

Mais se rassembleront-elles à cette époque pour long-tems ; & sera-ce la même chambre des communes qui terminera la présente session ? C'est ce qui est très problématique. On parle fort en effet de la prochaine dissolution de ce parlement, quoique le terme de sa mort naturelle soit encore éloigné de deux années. Mais le ministre ayant perdu une partie de sa majorité, & en ayant cependant besoin, tant pour faire passer différentes loix fiscales & autres qu'il a dessein de proposer, que pour s'opposer efficacement à la recherche que l'opposition actuelle menace de faire sur la situation des finances, qu'on dit étrangement arriérées, il n'a pas d'autres moyens pour renforcer son parti que de créer un nouveau parlement, parce que dans l'enthousiasme actuel, il parviendra facilement à le remplir de membres tout dévoués à ses intérêts. Il faudra toutefois en excepter Westminster, dont les habitans paroissent plus attachés que jamais à M. Fox, depuis que les efforts de ce chef de l'opposition ont enfin arraché la révocation d'une taxe odieuse. Déjà ses amis de ce quartier immense de Londres se sont réunis plusieurs fois pour le remercier, & l'assurer du plus ferme soutien en cas d'une nouvelle élection.

On avoit parlé également de dissoudre le parlement d'Irlande ; mais ce bruit semble se rallentir, depuis sans doute que l'on s'est apperçu que l'opposition y perdoit tous les jours de ses partisans, tandis que l'administration y a déjà recouvré la majorité. C'est que l'on a vu encore en dernier lieu dans la chambre des pairs, où le fameux bill pour restreindre les pensions a été rejeté à la pluralité de 9 voix.

### ARTICLES DIVERS.

*Florence le 3 avril.* Depuis le premier de ce mois, il est passé par cette capitale divers courriers extraordinaires, venant de Rome, & qui vont porter dans différentes cours étrangères la nouvelle de la promotion à la pourpre Romaine, que le St. Pere a faite dans le consistoire tenue le 30 mars. Les nouveaux cardinaux sont au nombre de 9, savoir : *pour Rome* : Mgrs. Etienne Borgia, secrétaire de la congregation pour la propagation de la foi ; Ignace Busca, gouverneur de Rome ; Philippe Campanella, auditeur de S. S. *Pour la Pologne* : le marquis Antici, ministre de S. M. Polonoise auprès du St. Siege. *Pour l'Espagne* François-Antoine de Lorenzana, archevêque de Tolède ; Antoine de Sentmanaty - Cartellà, patriarche des Indes. *Pour l'Allemagne* : Joseph-François d'Aversperg ; évêque de Passau. *Pour la France* : Louis-Joseph de Laval de Montmorency, évêque de Metz ; enfin *pour Turin* : Victoire-Marie-Balthasar Costa de Arignano, évêque de cette capitale.

#### *Lettres aux rédacteurs du Journal.*

*Louvain le 6 avril.* , Messieurs, j'ai lu dans le N<sup>o</sup>. 37 de votre Journal, l'extrait d'une lettre anonyme datée de Liege le 22 mars. Ne connoissant pas assez sûrement l'auteur de cette lettre pour lui écrire directement, j'espère, messieurs, que vous voudrez bien insérer dans votre prochain N<sup>o</sup>. quelques reflexions, que j'ai à lui communiquer sur la dissertation, qu'il a commencée au sujet des deux questions faites par le cardinal archevêque de Malines aux professeurs de Louvain ; dissertation à laquelle il promet de *revenir plus amplement*, dès qu'il aura plus de loisir. 1<sup>o</sup>. C'est à ce défaut de loisir peut-être, qu'on doit attribuer les

singularités , qui se remarquent dans sa lettre ; c'est pourquoi, je lui conseillerois d'abord de ne pas revenir à une manière si délicate, sinon à tête bien posée. 2<sup>o</sup>. Comme les *troubles & scissions* naissent ordinairement des nouveautés, ne conviendrait-il point, que l'auteur de la *lettre* examinât, d'où pourroit venir dans les circonstances la *crainte des troubles & scissions*, dont il parle : car il est important, ce me semble, d'éclaircir ce point pour décider avec impartialité, si la puissance civile a droit dans le cas des deux questions susdites, de restreindre le pouvoir ecclésiastique à l'effet d'éviter les *troubles & les scissions*. 3<sup>o</sup>. Voici une reflexion, qui mériteroit selon moi une attention particulière. Lorsqu'il s'agit de connaître du droit divin, & des relations qu'a ce droit avec les opérations de la politique humaine, est-il bien prudent de préférer le sentiment des publicistes aux témoignages de l'évangile & de la tradition ? Je crois, que l'examen de cette question pourroit éclaircir la matière. 4<sup>o</sup>. Il seroit bon aussi de jeter un coup-d'œil sur la conduite, que les apôtres & les premiers évêques tinrent dans ces conjonctures, afin de découvrir la raison, pour laquelle ils n'ont pas déféré à cet égard au sentiment pacifique des *publicistes* de leur tems, quoique la prédication de la Doctrine évangélique occasionnât de grands troubles dans l'Etat. 5<sup>o</sup>. Comme il s'agit ici d'opter entre l'enseignement d'une université, & celui des séminaires particuliers pour éviter les *troubles & les scissions*, qui naissent des disputes théologiques, je serois d'avis de consulter l'histoire, & d'y examiner si les universités n'ont point produit plus d'hérésies & de schismes que les écoles épiscopales. Entretiens je retrancherois le *Janсениsme* de la lettre doctrinale de l'auteur : car il est trop notoire, que cette erreur a pris naissance dans l'université de Louvain. 6<sup>o</sup>. Enfin il seroit indispensable, à mon avis, que l'auteur spécifiât & individuât les points *opposés à tout bon gouvernement*, qu'il dit s'enseigner dans les séminaires des évêques, n'étant pas raisonnable qu'on s'en tint sur cet objet important à la parole d'un inconnu. Je prie l'auteur de la *lettre de Liège* de méditer sérieusement ces observations qui serviront à traiter la matière avec plus de solidité, & j'espère, qu'il ne

trouvera pas mauvais que je continue à le suivre dans ses opérations ”.

*Extrait d'une autre lettre aux Rédacteurs. Louvain le 8 avril.*

” *Messieurs.* Je trouve dans le N<sup>o</sup>. 41 de votre Journal, page 231, lig 7, une erreur, que l'impartialité & la justice vous obligent de redresser. Vous y faites dire au cardinal-archevêque de Malines, qu'il esperoit d'avoir des *éclaircissemens*, pour décider si l'enseignement de l'église catholique comprend seulement certains points doctrinaux ; ou tout le corps de la doctrine orthodoxe. Vous ne pouvez ignorer, qu'il ne peut y avoir de doute là-dessus, & conséquemment qu'à cet égard tout éclaircissement est parfaitement superflu. Car il est de principe chez les catholiques, comme l'observe le cardinal-archevêque au même endroit, que : *tout ce qui regarde le dogme, porte sur un point indivisible ; & que n'étant pas orthodoxe sur un article, on cesse de l'être sur tous les autres.* Voici donc les termes de la réponse de S. Em., que vos correspondances vous ont mal rendus : *j'en aurois pu tirer tous les éclaircissemens, qui m'étoient nécessaires, pour décider si l'enseignement, auquel ils président, étoit l'enseignement de l'église catholique.* C'étoit ce seul point qui demandoit des éclaircissemens, & qui occasionna le voyage de Louvain ”.

*Louvain le 12 avril.* L'abbaye de Vlierbeck, ordre de St. Benoît, située à une demi lieue de cette ville, vient d'être mise en économat : l'administration de cette maison a été confiée à M. le baron de Fraet. Nous apprenons que le fort de l'abbaye de Cambron, ordre de Citeaux, est décidément arrêté ; & que par la suppression son abbé a obtenu, ainsi que celui de Parc, une pension annuelle de 1200 florins d'Allemagne. Les lettres de Vienne nous annoncent que la fanté chancelante de M. l'abbé du Four, conseiller au conseil royal du gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, commence à s'y rétablir, & qu'il doit se rendre incessamment à sa prévôté de Nicolasbourg en Moravie, pour la recouvrer entièrement. --- Nous attendons le retour de S. Em. mercredi prochain. --- Voici la réponse que le comte d'Arberg, évêque d'Ypres, a faite à la dépêche de S. M. du 24 février dernier.

« Sire ; ayant plu à votre majesté de me charger de faire signifier ses ordres précis aux théologiens de mon diocèse, qui n'ont pas encore achevé leur cours d'étude en cette science, de se rendre incessamment au séminaire-général de Louvain, j'ai l'honneur de faire rapport avec la plus respectueuse soumission, qu'ayant fait convoquer par lettres les individus de se rendre ici, il leur a été fait lecture aujourd'hui par deux fois du décret impérial de votre majesté du 24 février : au surplus, votre majesté voudra bien se persuader, que je ne puis me départir en aucune manière de ce que je dois à mon ministère & au cri de ma conscience ; que la démarche que je viens de faire, est en acquit de ses ordres suprêmes, mais que je m'en tiendrai constamment & inviolablement, avec la grâce de Dieu, à ce que j'ai eu l'honneur de lui exposer très-humblement dans mes représentations précédentes. »

« Je suis avec le plus profond respect, sire, de V. M. le très-humble & très-obéissant serviteur ».

À Ypres le 10 Mars.

*Etoit signé* Charles évêque d'Ypres.

Le même prélat a écrit à M. le comte Baillet, nouveau président du séminaire général, la lettre suivante.

« J'avois appris par une lettre ministérielle votre nomination à la présidence du séminaire-général de Louvain. Je ne fais, monsieur, si vous y serez plus heureux, que ceux, qui vous ont rapidement précédé dans cette carrière, ni si vous y aurez plus de satisfaction qu'eux. Pour moi, j'ai celle de vous assurer que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur. » *Etoit signé* Charles, Evêque d'Ypres. A Ypres, le 21 mars 1789.

*Londres le 9 avril.* On donne pour certain qu'il s'est élevé à différentes fois des rixes très-sérieuses à Trinquemale entre les troupes Françaises & Hollandoises, de sorte que l'on n'augure pas bien pour le repos de ces contrées.

On dit que décidément lord Malmesbury a perdu son poste d'ambassadeur Britannique auprès des États-généraux ; & on lui donne pour successeur M. Fitzherbert, actuellement secrétaire du lord-lieutenant d'Irlande. Mais il n'est pas certain qu'il aura le titre d'ambassadeur.